

## AXE 1 FINANCEMENT

### 1.1 ACCROÎTRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL»

- Créer et administrer un Fonds spécial constitué de dons, de legs, de subventions consentis au Conseil des arts de Longueuil et des sommes allouées par la ville
- Développer et proposer à la ville une politique d'appariement concernant les activités de financement du Conseil des arts de Longueuil
- Proposer à la ville une convention d'une durée de trois ans pour s'assurer du maintien, voire d'une augmentation, des sommes versées au Conseil des arts de Longueuil dans le cadre de son plan triennal

### 1.2 SOUTENIR LA PRATIQUE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE À LONGUEUIL

- Élaborer des programmes de bourse et de subvention avec des critères d'attribution adaptés aux artistes et aux organismes professionnels de Longueuil et/ou désireux de s'y établir basés sur l'excellence et soumis à l'évaluation par les pairs
- Développer le partenariat en visant aussi une harmonisation avec les programmes existants
- Signer des ententes avec d'autres conseils des arts et/ou d'autres organismes soutenant les arts aux niveaux régional et national

## AXE 2 INFORMATION

### INFORMER LES ARTISTES, LES ORGANISMES PROFESSIONNELS ET LA POPULATION DE LONGUEUIL DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL

- Développer un plan de communications
- Créer des outils d'information/promotion efficaces : site Internet, bulletin d'information, référencement

## AXE 3 PROMOTION

### FAIRE LA PROMOTION DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL AUPRÈS DES CLIENTÈLES CIBLÉES

- Favoriser la remise de prix notamment la création de prix d'excellence et d'un prix avec le milieu des affaires
- Assurer le rayonnement des arts sur le territoire de la ville de Longueuil auprès de la population
- Développer des ententes avec les médias locaux et nationaux pour la diffusion des actions du Conseil des arts
- Développer le sentiment d'appartenance des citoyens de Longueuil avec le Conseil des arts de Longueuil, les artistes et les organismes culturels professionnels sur le territoire

## AXE 4 DÉVELOPPEMENT

### INSCRIRE LES ACTIONS DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL DANS UNE VISION CONCERTÉE DU DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE À LONGUEUIL

- Collaborer étroitement à l'élaboration d'une vision de développement de la culture avec l'ensemble des intervenants municipaux en culture
- Offrir une expertise en matière de gestion des arts, notamment auprès de la municipalité
- Élaborer des avis sur des projets, à la demande de la municipalité ou de tout autre organisme soutenant les arts
- Harmoniser, coordonner et encourager les initiatives d'ordre artistique sur le territoire de la ville
- Mettre sur pied des activités pour assurer le rayonnement du Conseil des arts de Longueuil et de ses clientèles
- Documenter des dossiers thématiques

## AXE 5 GESTION

### ASSURER UNE GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES

- Élaborer et mettre en place des outils pour une saine administration des ressources matérielles, financières et humaines
- Instaurer une politique interne touchant la gouvernance, l'éthique et le fonctionnement interne
- Doter les programmes d'indicateurs pour mesurer les atteintes des objectifs/résultats
- Créer les comités consultatifs nécessaires à l'exercice de sa mission

ORIENTATIONS

ACTIONS

ORIENTATIONS

ACTIONS

